



Comité Régional de Gymnastique de Bourgogne

### Formation activités gymniques de la petite enfance

Le stage régional de cette saison s'est déroulé au club de l'Amicale Laïque de Paray :

- Stage 1 : du samedi 11 au dimanche 12 octobre 2014
- Stage 2 : samedi 13 décembre 2014

Il était destiné aux nouveaux cadres que les clubs ont présentés.

- CLEMENT Magali de l'Amicale Laïque de Paray
- PAUL Valérie, ALLOUNE Sandrine, VAIREAUX Damien et SOUCHARD Quentin de l'Association sportive de Guérigny.
- LEGEARD Nicolas de l'Union Gymnique Chalon
- PHILIPPON Coralie, FOUET France et CHUNLAUD Mélanie de l'Alliance Sens.

Au programme :

- samedi 11 octobre : plus axé sur la théorie
- dimanche 12 octobre : observation de 2 séances organisées par les deux sections du club (baby/éveil) – échanges entre stagiaires et intervenants du club – construction de 2 séances avec un thème destiné au prochain regroupement.
- Samedi 13 octobre : mise en place des séances (thème de la ferme) avec accueil des enfants - prise en mains par les stagiaires en situation réelle – pratique personnelle avec ateliers de cirque.

Je remercie le club de Paray de nous avoir reçus à cette formation, nous avons pu apprécier le savoir- faire de Anne Françoise RALLE, son imagination, et sa gentillesse vis-à-vis des stagiaires. Elle a su, comme à son habitude, faire les démarches nécessaires pour la mise à disposition du gymnase auprès de la mairie, et l'organisation des repas (la Résidence Parodienne qui a ouvert son self spécialement pour le stage et qui a livré au gymnase les repas du soir).

Un grand merci à toutes ces personnes, à la Municipalité, à la Résidence Parodienne et une bonne continuation pour les futurs cadres qui, actuellement sont aidés par leur tuteur afin de mener 10 séances dont 5 en autonomie complète avant de passer le diplôme d'Animateur des Activités Gymniques de la Petite Enfance. Un grand bravo à tous les clubs qui présentent régulièrement des stagiaires, permettant ainsi de pouvoir reconduire leur label PE si les cadres ne peuvent pas se libérer lors de recyclage